

Emploi type et objectifs

Le monteur câbleur intégrateur en production électronique intervient chez des sous-traitants spécialisés dans ce domaine ou chez des fabricants d'équipements nécessitant du câblage électrique. Il réalise le câblage de faisceaux et d'armoires. Il intègre les faisceaux et les sous-ensembles électrotechniques et électroniques dans des équipements. Il assure dans le respect des normes et procédures, le montage mécanique des supports, des faisceaux. Il pose, monte, fixe et raccorde des ensembles électroniques et électrotechniques dans l'équipement. Il a un niveau d'autonomie limité dans l'exécution de ses tâches mais plus important dans l'organisation de ses activités. Il peut travailler debout ou assis, voire semi debout. Ses horaires sont plutôt réguliers. En intégration et câblage d'ensembles électriques sur équipements, il travaille dans des halls de montage au sein d'une équipe et en coactivités avec d'autres corps de métier.

Descriptif du métier

Le MCIPE peut travailler dans toutes sortes d'entreprises (PME, PMI, grandes entreprises) de l'industrie traditionnelle ou spécifique telle que l'aéronautique.

Trois activités sont repérées dans le même métier type, le MCIPE pouvant participer à l'une ou l'autre ou la totalité de celles-ci.

1. Fabrication de faisceaux électriques et cordons d'un équipement
2. Intégrer les équipements électrotechniques, électroniques, dans un équipement.
3. Câbler et finaliser un équipement

Débouchés :

- Distribution d'énergie
- Equipementier, fabricant de systèmes automatisés de production
- Automobile
- Santé, médical
- Transports ferroviaires,
- Aéronautique, aérospatiale, défense
- Télécommunications

Public et conditions d'admission

Etre reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

- Rigueur dans le suivi de procédure, aptitude au travail en équipe
- Un esprit logique et rigoureux
- Maîtriser la langue française
-

¹ Correspondance Niveau V (CAP-BEP) dans l'ancienne Nomenclature des Niveaux de certification

Formation

Pédagogie

Nous alternons les cours collectifs avec des travaux en groupes et individuels. Les nombreuses mises en situation réelles induisent un comportement fortement participatif et très autonome.

Moyens

Nous utilisons exclusivement du matériel professionnel, qui sert au montage et à l'assemblage des équipements. **Pour certaines applications, nous utilisons du matériel spécifique au câblage aéronautique.** Nous faisons référence à la norme IPC-WHMA-A-620

Durée 11 mois de formation technique dont 2 mois d'application en entreprise
Une préparatoire spécifique intégrée de 3 mois est indispensable.

Validation Le TP (Titre Professionnel) Monteur Câbleur Intégrateur en Production Electronique, homologuée de niveau 3² est délivré par le Ministère chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, si l'ensemble des compétences du TP ne sont pas acquises, ce sont des CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) qui peuvent être délivrés.

Programme de la formation

- Cours théoriques de technologie et d'électricité
- Étude et lectures de schémas
- Calculs professionnels
- Manipulations et Travaux pratiques en atelier
- Câblage d'armoire et d'équipements industriels
- Contrôle d'équipements et de réalisations

- **Période d'Application en Entreprise**
Elles ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail.

- **Réalisation d'un DP (Dossier Professionnel)**
L'ensemble des pratiques professionnelles abordées en atelier et en entreprise fait l'objet d'un Dossier Professionnel.

- **Evaluation pour l'obtention du TP ou des CCP**
Cette évaluation se déroule au terme de la formation. Elle tient compte des évaluations en cours de formation EPCF ainsi que de la synthèse des pratiques professionnelles.

Contact : Sylvie Besnard 06 77 08 43 90
s.besnard@ucrm.fr

² Correspondance Niveau V (CAP-BEP) dans l'ancienne Nomenclature des Niveaux de certification